Commune de LHERM

Comité Consultatif « Travaux-Transition énergétique-





Compte rendu de réunion N°7 du Comité « Travaux-Transition énergétique-Accessibilité-Sécurité incendie						ion	Conv. Proch. Réunion
Du mercredi 12 mai 2021 à 20h00 en Visioconférence					Présence	Diffusion	Conv. Pr
	Nom	Tél	Fax	E-mail			
Elus de la Mairie de LHERM	Elus de LHERM M. MICLO Olivier M. BRUSTON Joel M. Philippe GAURIER M. René SABATHIE M. Albery TURPIN			o_miclo@orange.fr joel.bruston@orange.fr	x x	X X X X	X X X X
Citoyens	M. LOUBINOUX Bernard M. MAINARDIS Antoine Mme SANCHEZ Gaëlle Mme BRISSON Marion M. CALVO Sébastien Mme LANGER Solange M SAEZ Frank M. Berthelemy Michel GUILLOT Amandine				x x	X X X X X X	X X X X X X X
Autres intervenants							
Autres Intervenants	M. Christian DEGEILH					Х	

Prochaine réunion:

Jeudi 17 juin à 20h00 Salle du Conseil Municipal et en Visioconférence

l. Objet de la réunion :

- 1. Point sur le marché de toitures des bâtiments communaux
- 2. Avancement du projet des futurs ateliers techniques
- 3. Réfection de la halle Réaménagement des WC publics
- 4. Dossier « Rénovation énergétique de la Salle Polyvalente »
- 5. Projet de Tiers lieu
- 6. Projets de lotissements
- 7. Transition énergétique : quels objectifs en termes de bâtiments ?
- 8. Questions diverses

II. Informations

Tiers lieux :

L'enquête lancée sur facebook et par le flyer distribué aux habitants a donné 31 réponses à ce jour.

Le dépouillement des réponses est en cours.

L'estimation des travaux d'aménagement des locaux (hors mobilier) demandée auprès de 2 entreprises : lots techniques (électricité, informatique, éclairage, ventilation, chauffage, sanitaires, rafraîchissement) et lots gros œuvre et second œuvre (structure, cloisons, doublages, fauxplafonds, peinture, sols, escalier, portes) aboutit à un montant de l'ordre de 200 000 €HT.

III. Points abordés

1. Réfection des toitures des bâtiments communaux

La consultation pour la réfection des toitures de l'Eglise a été lancée le 02/04/2021 sous forme de marché de gré à gré (montant inférieur à 100 000€HT = seuil actuel pour les marchés à procédure adaptée). 4 entreprises sont consultées avec réponse demandée pour le 30 avril à 12h.

3 entreprises sont venues à la visite obligatoire du bâtiment.

Seules 2 entreprises ont finalement répondu.

Le choix proposé par le Comité d'Achat et validé par M. le Maire s'est porté sur l'entreprise SOPREMA pour un montant de 66 064.38 €HT incluant la fourniture et pose de gouttières et descentes cuivre sur les toitures basses (des chapelles latérales et arrière).

Il sera insisté sur le fait d'avoir un chantier propre et d'effectuer le tri des déchets.

Une réunion préparatoire est prévue avec l'entreprise le vendredi 4 juin prochain.

2. Ateliers techniques

Nous sommes toujours en attente du chiffrage de l'isolation de la toiture selon les épaisseurs d'isolant de la part de l'entreprise.

Plusieurs éléments posent question :

- Que se passe-t'il si l'entreprise dépose le bilan?
- Quelle est la qualité des panneaux ? (ce qui jouera sur le choix de les conserver ou non au bout de 30 ans)
- Comment se fera le traitement de ces panneaux à l'isssue des 30 ans si nous ne voulons pas les conserver ?

D'autres questions ont été posées, en particulier concernant les activités possibles dans ce bâtiment, compte tenu de l'annexe à la convention proposée par l'entreprise qui interdit toute une série d'activités, qui sont nécessaires au fonctionnement des services techniques.

Il serait intéressant de faire chiffrer le bâtiment ainsi que l'installation des panneaux photovoltaïques, avec leur rendement, pour se rendre compte de l'intérêt de l'opération.

3. Réfection de la halle – réaméangement des WC publics

Ces travaux ont été validés dans le cadre du vote du budget lors du Conseil municipal du 13 avril pour l'année en cours 2021, et sont prévus de démarrer à l'automne 2021.

Page 2/4

René Sabathié propose qu'à l'occasion de ces travaux sur les sanitaires publics, la toiture soit remise en état, avec en particulier les rives latérales qui présentent des défauts d'étanchéité.

Ces travaux pourraient se faire par les services techniques de la commune.

4. Rénovation énergétique de la Salle Polyvalente

La consultation pour la Maîtrise d'œuvre va être lancée le 13/04/2021 sous forme de marché de gré à gré (montant inférieur à 40 000€HT = seuil actuel pour les marchés à procédure adaptée). 6 Maîtrise d'Oeuvre sont consultées avec réponse demandée pour le 30 avril à 12h.

6 Maîtrises d'œuvre ont été consultées, mais seulement 2 ont répondu.

Le choix proposé par le Comité d'Achat et validé par M. le Maire s'est porté sur l'équipe ENZO & ROSSO - ECOZIMUT pour un montant de 34 600 €HT incluant les OPTIONS OPC et STD. Les options « Vérification structure » et « Labellisation BBC Rénovation » seront éventuellement prises en compte par la suite.

L'OPTION STD (Simulation Thermique Dynamique), non prévue au départ, s'avère nécessaire pour optimiser le choix des travaux à effectuer, en particulier vis-à-vis du confort d'été.

Il s'avère que les façades vitrées sont en simple vitrage, ce qui valide d'autant plus le choix de remplacement de celles-ci dans le projet.

Une réunion préparatoire est prévue avec l'entreprise le vendredi 4 juin prochain.

5. Projets de lotissement

2 projets de lotissements sont envisageables sur la commune à réaliser par elle-même. Il y a de nombreux autres projets « privés » qui sont étudiés par le Comité « Urbanisme-Cadre de vie-Assainissement », dont en particulier le « projet MALBOSC » qui a déjà fait l'objet de plusieurs réunions.

La Commune envisage d'acheter à l'Etat, qui en a « hérité », le « terrain Trottin » pour en faire une zone paysagère (avec conservation du lac et des arbres classés), y aménager une piste cyclable qui relierait la piste existante du Pré Cahuzac avec le chemin allant vers le bois des Escoumes, et y créer un lotissement, qui pourrait être un écoquartier. Pour cela, il faut attendre l'estimation des Domaines (Service de l'Etat) pour savoir si cela peut se faire, financièrement parlant.

Il y a également la zone classée en habitat le long du Chemin de Vie Longue de l'autre côté du fossé, allant jusqu'à l'extension de la ZAC Coucoures, prévue en face du Supermarché. Une zone de covoiturage et un arrêt de bus sont envisagés proches du rond-point.

6. Transition énergétique : quels objectifs en termes de bâtiments ?

Il s'agit d'un début de réflexion :

- Labels BBC Rénovation, pour aller plus loin que la réglementation ? (sachant que le coût de ce label n'est pas actuellement subventionné et coûte 12 000 €HT) ;
- Maisons passives, comme cela est beaucoup plus développé en Allemagne qu'en France;
- Utilisation de matériaux bio-sourcés, plutôt que les matériaux classiques, dont le bilan carbone est très défavorable ;
- Privilégier de l'habitat collectif, nettement moins dépensier en énergie que l'habitat individuel

_

IV. Annexes

- CR du Comité Achat n°2 concernant la Rénovation énergétique de la Salle Polyvalente
- CR du Comité Achat n°2bis concernant la Réfection des toitures des bâtiments communaux

Toutes les annexes sont stockées dans un dossier propre à ce Comité sur Google Drive, à l'adresse suivante :

https://urlz.fr/ebTu

dans « Réunion n°7 du 12-05-2021 »

V. Choix de la prochaine réunion et de son horaire

La prochaine réunion est prévue le jeudi 17 juin à 20h